

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 577

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Ventes et cessions

893 785 691 RCS Brest.

HYPER AUTO VO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1.00 EUR.

Adresse : 175, Rue de Gouesnou, Angle Boulevard de l'Europe 29200 Brest.

Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.

Commentaires : SOCIETE HYPER AUTO Société par actions simplifiée au capital de 200.000 € Siège social : 175 rue de Gouesnou Angle Boulevard de l'Europe 29200 BREST 325.664.639 RCS BREST SOCIETE HYPER AUTO VO Société à responsabilité limitée au capital de 1 € Siège social : 175 route de Gouesnou, Angle Boulevard de l'Europe 29200 BREST 893.785.691 RCS BREST AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF PAR LA SOCIETE HYPER AUTO AU PROFIT DE LA SOCIETE HYPER AUTO VO Les sociétés HYPER AUTO et HYPER AUTO VO, sus-désignées, ont établi aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 8 mars 2021, un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, en application de l'article L236-22 du Code de commerce. Aux termes de ce projet, la société HYPER AUTO fera apport à la société HYPER AUTO VO de sa branche complète et autonome d'activité de « négoce de véhicules automobiles neufs et d'occasion et d'achat et vente de poids lourds neufs ou d'occasion » et de « remise en état des véhicules d'occasion et préparation esthétique des véhicules d'occasion » Elle exploite l'activité de « négoce de véhicules automobiles neufs et d'occasion et d'achat et vente de poids lourds neufs ou d'occasion » dans son établissement principal situé lieudit Kererven (Lavallot) à GUIPAVAS (29490). L'activité de « vente de véhicules automobiles neufs et d'occasion » est exploitée dans deux établissements secondaires, l'un situé Zone Artisanale de Goarem Goz à KERSAINT-PLABENNEC (29860) et l'autre situé 355 rue Louison Bobet à GUIPAVAS (29490). Enfin, elle exploite une activité de « remise en état de véhicules d'occasion et préparation esthétique des véhicules d'occasion » dans des locaux situés 295 rue Louison Bobet à GUIPAVAS (29490). L'actif apporté s'élevant à 5.270.626,23 € et le passif pris en charge par la société HYPER AUTO VO s'élevant à 2.042.400,63 €, l'actif net transmis ressort à 3.228.225,60 €, arrondi à 3.228.226 €. En rémunération de cet apport, il sera attribué à la société HYPER AUTO VO 3.228.226 actions nouvelles de 1 € chacune, créées par la société HYPER AUTO VO au titre d'une augmentation de capital d'un montant de 3.228.226 €. Il ne sera constaté aucune prime d'apport. Il a été convenu que le passif pris en charge par la société HYPER AUTO VO ne sera pas garanti solidairement par la société HYPER AUTO et ce, en

usant de la faculté prévue à l'article L.236-21 du Code de Commerce. L'ensemble des opérations actives et passives de la branche complète et autonome d'activité apportée seront prises en charge par la société HYPER AUTO VO et réputées accomplies pour son compte depuis le 1er janvier 2021. Les créanciers des sociétés participantes dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus aux articles L.236-14, R.236-8 et R.236-10 du Code de Commerce. L'apport est soumis à la condition suspensive de l'approbation du projet d'apport par l'associée unique de chacune des sociétés HYPER AUTO et HYPER AUTO VO. Conformément à l'article L.236-6 du Code de Commerce, le projet d'apport partiel d'actif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST au nom des deux sociétés HYPER AUTO et HYPER AUTO VO le 8 mars 2021. Pour avis, le représentant légal..

